

L'IRREDUCTIBLE...

Avril 2019

N° 70



Zoulika Merzoug
Secrétaire Générale FO



ÉDITO...

BILLET D'HUMEUR !

Suppressions de congés annuels, fin des heures supplémentaires pour faire des économies, vote oui aux suppressions de postes.

Non chers collègues, il ne s'agit pas là d'un projet de la municipalité mais des mesures prônées par un syndicat dont nous tairons le nom, de peur de l'autodestruction immédiate de notre journal.

Syndicat dont les couleurs bien pâles s'apparentent plus à un détergent pour cabinet d'aisance qu'à celle d'un syndicat se battant pour la justice et la paix sociale pour les agents.

Alors OUI, le syndicat FORCE OUVRIERE majoritaire depuis tant d'années est fier de ses couleurs, et OUI nous oserons nous battre sans cesse et sans relâche pour :
la défense de nos droits et de nos acquis.

Le développement de toutes les carrières de tous les agents.

Les conditions de travail

L'augmentation des salaires et la reconnaissance pour tout le personnel.

La défense du service public etc...etc...

Alors, un grand MERCI à tous les agents qui se sont mobilisés pour l'augmentation du régime indemnitaire pour tous.

Un grand MERCI à tous ceux qui prônent le rassemblement plutôt que la division et l'opposition.

Le syndicat FORCE OUVRIERE fort d'être libre et indépendant luttera, résistera, se battrra pour vous et avec vous contre toute forme de régression quelle qu'elle soit.



ON NE LACHERA RIEN !

FO Aulnay



Service des Sports

Agressions physiques sur les structures Moulin Neuf, Rose Des Vents. Demande de sécurisation des structures sportives. Obtention d'un gardien de nuit sur cosec rose des vents.

Mise en place des défibrillateurs hors de la loge des gardiens pour une accessibilité au public en cas d'absence des gardiens .



Gestionnaires paye carrière

Demande d'un renfort supplémentaire suite à un départ en congé maternité accepté.



Régie bâtiments

Accident de service suite à l'explosion d'un chalumeau défectueux avec des collègues blessés : Résultats :

lunettes de protection validées par les agents.

Matériel de balisage pour chantier arrivé

Permis feu mis en place.

Sangles pour attacher le matériel mis en place.

CARTON ROUGE...

Ce carton rouge sera attribué aujourd'hui à Monsieur Beschizza ! En 2015 Monsieur le Maire nous disait que les choses allaient changer, oui nous avons vu les choses changer, voir s'aggraver surtout pour les agents de la ville !

Depuis plusieurs mois, nous militons pour une augmentation du régime indemnitaire de 200 euros pour l'ensemble des agents de la ville. Malgré un mouvement de grève bien suivi, de nombreuses mobilisations nous nous sommes retrouvés face à une administration, des élus sourds et aveugles!

Seule proposition de Madame Maroun sous couvert de Monsieur le Maire : Dédier deux assistantes sociales pour aider les agents qui peuvent y prétendre, à l'obtention de la prime d'activité.

Du chantage qui nous a été fait : « C'est une mesure que nous allons prendre de toute façon, si vous n'acceptez pas nous dirons que FO est contre ! »

FORCE OUVRIÈRE trouve que l'initiative est bonne mais hors sujet !

Ils ont aussi essayé de nous culpabiliser : « Si nous donnons ce que vous demandez nous allons être mis sous tutelle par le préfet qui regarde de près ce mouvement social ! »

Traduction : Force Ouvrière et les agents seront responsables de la mise sous tutelle de la Mairie ! Ces propos sont honteux !

Nous ne sommes en aucun cas responsables de la mauvaise gestion de la ville ni de la baisse des dotations de l'état. Les efforts sont toujours demandés aux mêmes : Gel du point d'indice, baisse du régime indemnitaire en cas de maladie, jour de carence, baisse des effectifs, charges de travail supplémentaires, départs à la retraite de plus en plus tardifs, baisse des pensions etc...



Malheureusement pour nous d'autres reculs sociaux sont en vue !

Que d'économies pour la Mairie faites sur le dos du personnel !

Depuis le gel du point d'indice il y a 9 ans les agents de catégorie C ont perdu en moyenne 148 euros par mois, ceux de catégorie B 185 et ceux de catégorie A 306.

Autant d'économies pour la Mairie : Montant approximatif estimé sur 9 ans 38 303 388 euros !(voir au dos de la lettre ouverte que nous avons envoyé à monsieur le Maire.)

324 postes supprimés de 2015 à 2017, le salaire médian dans la Fonction Publique territoriale étant d'environ 1700 euros nets si nous faisons un calcul théorique, en trois ans l'économie estimée est de 19 828 800 euros ! (voir au dos de la lettre ouverte que nous avons envoyé à monsieur le Maire.)

Si notre revendication était accordée, cela coûterait, selon la collectivité 6 000 000 d'euros. Le total de notre estimation des économies faites par la collectivité est de, tenez vous bien, 58 132 188 d'euros hors cotisations sociales .

(CINQUANTE HUIT MILLIONS CENT TRENTÉ DEUX MILLE CENT QUATRE VINGTS HUIT EUROS !!!)

(voir au dos de la lettre ouverte que nous avons envoyé à monsieur le Maire.)

Il est grand temps que les efforts consentis par les agents d'Aulnay-sous-Bois soient enfin récompensés. NOUS REVENDIQUONS 200 EUROS D'AUGMENTATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE POUR TOUS !

NOUS NE LÂCHERONS RIEN !!!

SERVICE RSA

problèmes avec du public virulent et agressif

Résultat :

Mise en place d'un bouton d'alarme.

ATSEM

Mise en place de procédures concernant les PAI.

Demande de renfort supplémentaire sur l'école république suite à surcharge de travail, demande de compensation pour l'atsem en difficulté validée. Demande de travaux sur cette école dans ces pré-fabriqués en cours.

Crèche grande nef

Demande de renfort supplémentaire obtenu.

Médecine pro

Intervention FO chsct :

Demande de médecins et psychologues supplémentaires.

Tous les services

Vérification de tout les véhicules : contrôle technique, aménagement intérieur pour sécuriser le matériel, véhicules en réforme, nombre de balayeuses en fonction. Vérification des manques d'outillages et autres matériels : tondeuses etc ...

Augmentation du régime indemnitaire de 200 euros pour tous.

ECONOMIE FAITE PAR LA MAIRIE...

Durant nos négociations avec la Municipalité il nous a été rétorqué que l'augmentation du régime indemnitaire coûterait 6 000 000 d'euros.

Nous avons réalisé une étude succincte et théorique de l'impact du gel du point d'indice sur les salaires des agents depuis 9 ans et les économies théoriques faites par la Municipalité en tenant compte de la baisse des effectifs depuis 2015 :

BAISSE DES EFFECTIFS MAIRIES :

2015 : 2695 agents

2018 : 2371 agents

EFFECTIFS SUPPRIMES : 324

SALAIRE MÉDIAN F.P.T. :

1700 EUROS net environ (source gazette des communes)

ESTIMATION DES ÉCONOMIES DE DÉPENSES SALARIALES, DUES À LA BAISSE DES EFFECTIFS, MAIRIE D'AULNAY SUR 3 ANS :

(324 agents x 1700 euros) x 36 mois = 19 828 800 euros

Estimation des économies hors cotisations sociales 19 828 800 euros.

POINT D'INDICE :

► Perte de pouvoir d'achat mensuel suite au gel depuis 2010 pour un agent de catégorie C : 148 euros (source Gazette des communes)

Perte moyenne d'un agent catégorie C sur 9 ans :

148 euros x 108 mois = 15 984 euros

► Perte de pouvoir d'achat mensuel suite au gel depuis 2010 pour un agent de catégorie B : 185 euros (source Gazette des communes)

Perte moyenne d'un agent catégorie B sur 9 ans :

185 euros x 108 mois = 19 980 euros

► Perte de pouvoir d'achat mensuel suite au gel depuis 2010 pour un agent de catégorie A : 306 euros (source Gazette des communes)

Perte moyenne d'un agent catégorie A sur 9 ans :

306 euros x 108 mois = 33 048 euros

► Économies globales de la Municipalité dues au gel du point d'indice sur 9 ans :

(15 984 euros x 1618 agents C) + (19 980 euros x 363 agents B) + (33 048 x 157) = 25 872 112 euros + 7 252 740 euros + 5 188 536 euros

Total : 38 303 388 euros

ECONOMIES THÉORIQUES POUR LA MUNICIPALITÉ, POINT D'INDICE SUR 9 ANS ET BAISSE DES EFFECTIFS :

(PI) 38 303 388 euros + (BE) 19 828 800 euros = Total: 58 132 188 euros
Cette étude ne prend pas en compte les cotisations sociales.

POURQUOI SE SYNDIQUER...

Un syndicat est un groupement de salariés qui, ensemble et librement, décident de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Emploi, salaire, conditions de travail, connaître ses droits et les défendre,... Autant de questions qui vont influencer directement et tous les jours la vie des salariés.

C'est bien connu, agir collectivement est plus efficace pour améliorer et défendre ses droits plutôt que seul face à l'employeur qui, lui, dispose de toute l'information et de moyens juridiques par le biais de son organisation professionnelle.

Le syndicalisme a acquis une place dans la société, une place qu'on ne peut ignorer, et c'est sur lui que comptent les salariés pour :

- se faire entendre et défendre leurs intérêts,
- améliorer leurs conditions de travail.

C'est leur moyen d'expression naturel et un droit...

En effet, tout ce qui se rapporte aux conditions de vie ou de travail des salariés est discuté par le syndicat avec l'employeur.

Comme toute association, en général, le syndicat n'existe que par les adhérents qui le composent.

- Se syndiquer, c'est une affaire de solidarité mais aussi de responsabilité personnelle.
- Se syndiquer, c'est donner les moyens au syndicat de mener son action, de peser dans les décisions, de donner à chacun une vie meilleure.

*** Pour inFO : les cotisations sont directement déductible de vos impôts sur le revenu à hauteur de 66%.**

C'est aussi acquérir des droits :

- l'accès privilégié à des informations relatives à notre collectivité ;
- l'envoi des inFOs syndicales ;
- l'envoi du "FO Spécial impôts", pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôts ;
- l'affiliation à l'AFOC, l'association FO de défense des consommateurs ;
- le conseil juridique FO, en cas de litige professionnel ;
- au bénéfice d'informations particulière sur les salaires, la retraite, le statut, etc...
- une réduction fiscale égale à 66% du montant des cotisations syndicales.

ADHÉREZ A FO : UN SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT, PAS UN PARTI !!!

- BULLETIN D'ADHESION -

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tel :

Ville:

Code Postal :



Signature:

Veuillez renvoyer le bulletin d'adhésion à FO : 19/21, rue Jacques Duclos 93600 Aulnay Sous Bois ou par Mail : fo.aulnay@gmail.com.